

UMR 8582, EPHE-PSL / CNRS

Portail Web : <https://www.gsrl-cnrs.fr/>

Twitter : [@LaboGSRL](https://twitter.com/LaboGSRL)

Courriel : gsrl@cnrs.fr

Documentation, communication et
valorisation :

Antoine Vermande **33 (0)1 88 12 17 98**
33 (0)6 22 29 88 61

Les activités régulières de notre laboratoire (séminaires, programmes, colloques, journées d'étude, publications etc.) sont consultables sur notre site internet (<https://www.gsrl-cnrs.fr/>). Elles sont aussi répercutées par courriel ainsi que sur le fil Twitter dédié (@LaboGSRL).

La fonction de ce *GSRL Digest* est de compléter notre dispositif de communication en se focalisant principalement sur les appels à communication ou à contributions, les offres de poste et les bourses, les appels à projet, et des informations générales liées à notre environnement de recherche.

Merci de nous signaler les infos pertinentes relevant de ces domaines. Si ces infos ont une "date de péremption" courte (moins de 10 jours), elles sont en priorité diffusée via le courriel *gsrl-diffusion*. Sinon, elles figurent dans ce *GSRL Digest*.

Pour les annonces de cours & événements scientifiques, voir aussi les sites de nos tutelles : <https://www.ephe.fr/> & <http://www.cnrs.fr/>

Pour compléter le survol de notre écosystème de recherche, le portail du CAMPUS CONDORCET est une ressource : <https://www.campus-condorcet.fr>



Groupe Sociétés, Religions, Laïcités

Le GSRL (UMR 8582) est un laboratoire de recherche du **CNRS** et de l'**École pratique des hautes études** (EPHE-PSL). Le GSRL rassemble des chercheurs de différentes disciplines (histoire, sociologie, sciences politiques, anthropologie, philosophie, droit etc.) travaillant sur les transformations du religieux et les questions relatives à la laïcité dans le monde contemporain. Son champ de compétences englobe de nombreuses aires culturelles. Depuis septembre 2019, il est installé au Campus Condorcet à l'adresse suivante :

GSRL

5ème étage Bâtiment Recherche Nord

Campus Condorcet

14 Cours des Humanités, 93322 Aubervilliers

#Appel à projet : Recherches émergentes

FMSH

Date limite : 20 août 2021

La FMSH apporte un appui scientifique, matériel et financier pour l'amorçage de projets innovants autour de thématiques à forts enjeux.

Pour la période 2021-2022, les thématiques retenues sont :

- « [Transition écologique et justice sociale : Inventer de nouveaux modèles de fonctionnement](#) »
- « [Populisme et démocratie](#) »

L'appel à projets *Recherches émergentes* soutient des projets de recherche en phase d'élaboration. Ce soutien doit permettre aux porteurs de projet de préciser leur problématique et leur méthodologie, et de développer leurs réseaux de recherche.

Les responsables des projets de recherche retenus pourront solliciter l'accompagnement de la cellule « Montage de projet ANR et Horizon Europe » de la FMSH pour le montage et la préparation de dossiers de candidatures auprès des programmes de financement nationaux et internationaux.

Attention, les projets et chercheurs bénéficiant déjà d'un soutien de la FMSH ne sont pas éligibles à cet appel. De même, les projets retenus les années précédentes ne peuvent pas bénéficier à nouveau de ce soutien.

Éligibilité

L'appel est ouvert aux chercheurs et chercheuses de toutes les disciplines de sciences humaines et sociales, dès le niveau doctoral. Seul le coordinateur ou la coordinatrice doit être statutaire, associé ou affilié à une institution de recherche ou établissement d'enseignement supérieur français qui hébergera le projet pendant sa durée. Les autres membres de l'équipe peuvent être doctorants, post-doctorants ou chercheurs sans affiliation aussi bien en France qu'à l'étranger.

Critères de sélection

L'évaluation et la sélection des projets seront assurées par un comité scientifique ad hoc et porteront principalement :

- Sur leur dimension collaborative, mettant en jeu des petites équipes de 3 à 6 personnes nouvellement constituées autour de l'une des thématiques concernées et susceptibles de former de larges réseaux de recherche ;
- Sur l'originalité de la problématique et de la démarche prêtant une attention particulière aux projets interdisciplinaires et internationaux.

Modalités pratiques et financières

- Le projet est financé sur deux années consécutives à hauteur de 20.000 € au total (soit 10.000 € par an) ;
- Le soutien porte sur les différents types de dépenses liées aux activités du projet (frais de déplacement, hébergement, restauration, logistique des événements...), à l'exception des salaires et rémunérations hors prestataires ;

- Il sera établi une convention entre la FMSH et l'institution de rattachement de chaque coordinateur des projets.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Description détaillée du projet (10 pages maximum) comprenant la problématique, la méthodologie et les objectifs du projet ;
- Courte présentation du projet (1500 signes espaces compris) en français et en anglais ;
- CV détaillés et actualisés du coordinateur et des membres de l'équipe ;
- Bibliographie liée au projet ;
- Budget prévisionnel avec calendrier précis (début du projet janvier 2022).

Le dépôt de candidature se fait sur une plateforme en ligne.

Les dossiers de candidature incomplets ou ne correspondant pas à l'appel ne seront pas pris en compte.

Dépôt du dossier de candidature

Le dépôt du dossier de candidature s'effectue sur la plateforme en ligne :

1. Rendez-vous sur la plateforme <http://projets.msh-paris.fr> et entrez dans l'espace « *Project workspace* » ;
2. Identifiez-vous si vous avez déjà créé un compte, autrement créez un compte ;
3. Remplissez votre profil de compte pour la plateforme « *Project manager contact information* » puis cliquez sur « *Create a project* » ;
4. Sélectionnez l'appel : « *Appel à projets Recherches émergentes – 2021* » ;
5. Remplissez toutes les catégories d'information sur votre projet ;
6. Précisez ensuite le coordinateur de l'équipe et ses membres ;
7. En bas de la page du projet, téléchargez sous forme d'un document électronique unique au format Pdf ou dossier zippé et intitulé « Appel à projets 2021 – *transition écologique et justice sociale ou populisme et démocratie* », votre dossier de candidature qui sera composé des pièces suivantes :
 - Description détaillée du projet (maximum 10 pages) comprenant la problématique, la méthodologie et les objectifs du projet.
 - CV détaillés et actualisés du coordinateur et des membres de l'équipe
 - Bibliographie liée au projet
 - Budget prévisionnel avec calendrier précis

Vous pouvez sauvegarder votre candidature sans la soumettre pour y revenir plus tard ou la soumettre définitivement.

Pour toute information sur la plateforme ou en cas de difficulté à l'utiliser, contactez fadili@msh-paris.fr.

Les dossiers de candidature incomplets ou ne correspondant pas à l'appel ne seront pas pris en compte.

Obligations du bénéficiaire

- Un rapport intermédiaire sera demandé à la fin de la première année. Les équipes s'engagent également à fournir un rapport final susceptible de donner lieu à une publication sous forme de Working Paper, d'article voire de livres;
- En matière de communication :
 - Apposition du logo de la FMSH sur l'ensemble des supports de communication ;
 - Mention du concours financier de la FMSH à l'occasion de toute communication écrite ou orale (programmes, affiches, actes, documents remis aux participants, articles).

Dépôts des dossiers et calendrier

Les postulants sont invités à soumettre leurs candidatures au plus tard le 20 août 2021 avant minuit.

Les résultats devraient être communiqués aux candidats à la fin du mois de septembre 2021.

Pour tout renseignement relatif à cet appel à projet vous pouvez adresser un courriel à projets-rp@msh-paris.fr ou appeler le n° 01 40 48 65 39.

(source : liste de diffusion ETHNO-INFO)

#Appel à candidatures : Journée des sciences sociales 2022

Fondation pour les sciences sociales

Date limite : 30 octobre 2021

La pandémie de Covid-19 et ses confinements successifs ont soudainement et durablement implanté le télétravail dans les pratiques des entreprises et des administrations. Jusqu'alors marginal, et souvent très partiel, le travail à distance a été généralisé et poussé à sa limite pour tous les emplois qui le permettaient. En 2020, le télétravail intégral a ainsi touché un tiers de la main d'œuvre en France, en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis. Après ce choc brutal, un retour au statu quo ante est improbable. D'abord parce que chacun a compris qu'il était possible de télé-travailler au moins quelques jours par semaine. Ensuite parce que ce changement a été l'occasion d'une accélération de la transformation digitale de l'entreprise, de l'expérience du télé-enseignement, de l'extension de la sociabilité à distance, de la massification des achats en ligne, etc. Avec cette expansion de « la vie à distance », les activités humaines sont-elles en cours de déterritorialisation ? Comment se noueront les liens sociaux dans un monde où une grande partie de la vie et des interactions seront numériques ? Cette tendance sera-t-elle l'occasion d'une relocalisation de la population dans les zones rurales ou les petites villes qui, depuis des années, se vidaient au profit des métropoles ? Et au niveau international, va-t-elle pousser la délocalisation de la production un cran plus loin, mettant en concurrence les travailleurs de tous les pays, désormais à distance digitale identique de tout employeur ? Enfin, comment appréhender les nouveaux modes d'organisation du travail au sein d'espaces numériques gouvernés par des algorithmes ? Jusqu'où accepter le « management algorithmique », qui n'est désormais plus l'apanage des seules entreprises-plateformes comme Uber ou Amazon, mais concerne désormais les entreprises traditionnelles ? Le télétravail soulève à l'évidence de nombreuses questions.

Le présent appel à contributions scientifiques s'adresse aux enseignants-chercheurs et chercheurs de toutes les disciplines des sciences sociales **ayant soutenu leur thèse de doctorat depuis 10 ans au plus**. Le sujet ([voir le projet scientifique en cliquant ici](#)) présente plusieurs facettes, dont notamment la question de la fin du salariat, la productivité, le bien-être, les effets macroéconomiques, les cas spécifiques de travail à distance dans les secteurs de l'enseignement et la santé qui méritent une attention particulière, le droit et les nouvelles réglementations.... Il se prête à diverses approches et présente des enjeux pour la sociologie, l'histoire, l'anthropologie, la géographie, l'économie, les sciences cognitives et la psychologie, le droit... Toutes les disciplines en sciences humaines et sociales sont invitées à éclairer ce thème selon leurs propres méthodes et leurs problématiques spécifiques.

Le but de cet appel est de mobiliser les chercheurs – post-doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs... – qui travaillent sur ce thème et sur d'autres qui s'en rapprochent. Les projets susceptibles d'être retenus associeront des recherches empiriques de qualité à des problématiques relativement ouvertes et générales. Ces projets ne sont pas réservés au cas de la France, ils peuvent embrasser des aires culturelles et des sociétés différentes.

Les prix de 2500 euros s'adressent aux enseignants-chercheurs et chercheurs en début ou milieu de carrière. Sont éligibles les personnes de toute nationalité et tout statut, rattachées à des institutions de recherche françaises (même si elles exercent à l'étranger) ou européennes et titulaires d'une thèse de doctorat.

Nourries de données, menées selon des méthodes innovantes, les contributions devront être déposées auprès de revues à comité de lecture. Parallèlement, une version destinée à un plus large public sera présentée en novembre 2022 lors de la 10ème Journée des Sciences Sociales et fera également l'objet d'une publication dans l'ouvrage collectif de la Fondation. L'évènement sera précédé de trois journées de travail au cours desquelles les lauréats seront invités à discuter de leur projet d'article et à se former à la prise de parole.

Vous pouvez poser votre propre candidature en soumettant par voie électronique un projet d'une page en remplissant le formulaire ([cliquez ici pour télécharger le formulaire](#)).

Annonces déjà publiées dont les échéances approchent :

Appel à communications : « Femme-oiseaux et encagements genrés »

Date limite 5 juillet 2021

Femmes-oiseaux et encagements genrés Genre, sexualité et désir autour des cages et des volières

Journée d'études organisée par Flaminia Bardati, Julien Bondaz, Emmanuel Lurin
et Mélanie Roustan



Gravure tirée d'Alphonse Dubois, *Autour d'une volière. Oiseaux de France et oiseaux exotiques*, Limoges, Eugène Ardent & Cie, 1896 ; Rúri, *Woman/Freedom*, 1973 (reconstruit en 2011), © Pétur Thomsen/ Rúri ; Affiche du film *The Big Bird Cage*, réalisé par Jack Hill, 1972 ; Une artiste du cirque d'état russe durant le spectacle Feyeriya à Ivanovo, 3 avril 2021 (Photo. Vladimir Smirnov/TASS, publiée dans The Guardian du 04/04/21) ; Michel Garnier, *Une femme venant de recevoir le portrait de son mari, le présente à la place qu'elle lui destine*, 1799, collection particulière.

Cette journée d'études, organisée dans le cadre du programme de recherche « Nature(s) en cage(s) : une approche interdisciplinaire des volières » (PuNaCa - Putting nature in a cage: an interdisciplinary research program on aviaries), est consacrée au motif de l'encagement féminin. Elle vise à étudier, dans une perspective pluridisciplinaire, sur des plans aussi bien symboliques que matériels, pratiques, iconographiques ou linguistiques, les relations qui se sont tissées entre le goût pour l'ornithologie, les rapports de genre et les imaginaires de la contention appliqués à l'amour et à la sexualité. Les pratiques d'encagement constituent une porte d'entrée idéale pour l'étude des

analogies entre humains et oiseaux et des rapports de genre que cette *ornithologisation* révèle : érotisation, domestication et prédation, domination et libération. L'accent sera mis, sans exclusive, sur le versant féminin de la problématique, qui semble constituer le sujet central de ces phénomènes.

Dans une telle perspective, l'encagement féminin peut s'entendre de deux façons : on discutera aussi bien le motif de la mise en cage de femmes assimilées ou comparées à des oiseaux que celui, particulièrement bien diffusé en Europe à partir du 18^{ème} siècle, de la femme conservant en cage des oiseaux – sinon des hommes, bien que cette analogie soit moins fréquente (les hommes étaient par ailleurs largement représentés dans l'iconographie de la chasse aux oiseaux ou avec les oiseaux). Nous serons également attentifs à la question du genre et de la sexualité des oiseaux encagés.

Les communications attendues s'attacheront ainsi à montrer comment, dans différents champs, à des époques et dans des cultures diverses, la cage constitue un objet ou un dispositif bon à penser les rapports de genre, la production d'images de la féminité et d'expressions du désir masculin, la construction de normes sexuées et de clichés hétérocentrés, en même temps que leur possible remise en question, à travers toute une gamme de retournement des stigmates et d'inversion des rôles.

La cage peut d'abord, en elle-même, être envisagée comme un objet de désir, lieu de l'enfermement amoureux, voire métaphore du sexe féminin. L'encagement se voit alors doté de potentiels érotiques ou pornographiques. Les motifs de l'Amour chasseur ou chassé, des « amours en cage » et des « cages amoureuses » comme ceux du dénicheur d'oiseaux et de l'oiseleur capteur de femmes ou – plus rarement – de l'oiseleuse collectionneuse d'amants font de la cage un objet de désir souvent ambivalent, où l'attachement amoureux peut se changer en dispositif d'aliénation, où l'amour protecteur vire à l'encagement, voire à la contention. Cette ambivalence est redoublée par le jeu d'ouverture ou de fermeture (et parfois de dissimulation et de dévoilement) qu'elle permet, par les tensions entre captivité et libération, entre pénétration et évasion, favorisant l'expression du désir, du flirt ou de l'acte amoureux, mais aussi de rapports de force, de formes de sexualité jugées déviantes, voire de violence ou de viol. Selon les cas, on oscille ainsi entre expression de l'amour courtois, jeu de séduction, technique d'emprise et pouvoir de la rétention ou du confinement. La domination des humains sur les oiseaux de cage ou de volière peut ainsi servir de modèle pour légitimer ou, à l'inverse, critiquer les formes de domination masculine.

Mais la cage peut tout aussi bien signifier le foyer, l'assignation à domicile, renvoyant à la sphère domestique, à l'espace privé sinon intime, entre-soi bourgeois ou cocon familial. L'ambivalence entre contention et liberté permet alors d'illustrer les pires stéréotypes associés à la figure de la femme au foyer ou de la célibataire esseulée, aussi bien que leurs désirs d'évasion et d'émancipation. Les images comme les pratiques d'encagement d'oiseaux prennent alors d'autres significations, se retrouvant investies de valeurs positives. Mais la cage peut également signaler l'ambivalence des logiques de protection contre le monde extérieur, quand elle ne devient pas, en même temps que le symbole du célibat, celui de la virginité à conserver ou à conquérir. Là encore, la diversité des regards et des jugements témoigne de rapports de genre complexes, historiquement et culturellement variables.

Au-delà de l'encagement individuel, le motif de la volière élargit ces perspectives à la question des collectifs féminins. Les métaphores et les images de la volière sont souvent mobilisées pour désigner des groupes de femmes, pointant là encore, bien souvent, des stéréotypes de genre, des assignations, des stratégies de hiérarchisation entre individus, genres ou classes, autour des thèmes de la volatilité et du bavardage, de la superficialité voire de la légèreté de mœurs ou de la dépravation avec la volière comme synonyme de la maison close en argot du siècle passé.

Ce champ de métaphores, d'analogies et de pratiques s'ouvre également à la question de la mode et de la publicité, depuis l'histoire de la plumasserie jusqu'aux égéries aériennes de la création contemporaine ou des publicités pour parfums ou à la remise à la mode des pratiques d'effeuillage dans des spectacles de cabarets se revendiquant queer et émancipateurs, qui se réapproprient non sans ambiguïtés ces figures féminines à la fois libres et dominées tout au jouant sur de supposés désirs masculins standardisés. Il s'agit là encore de pointer la plurivocité de ces déclinaisons, en prêtant attention non seulement aux nombreuses situations où les hommes trouvent place autour ou à côté des cages, mais aussi à l'intérieur, où les femmes occupent des rôles également plus variés, au-delà des normes et des clichés hétérocentrés. La cage favorise aussi bien l'expression ou la matérialisation de pratiques de domination que des stratégies de subversion.

Ces usages du motif de l'encagement féminin, sérieux ou ludiques, oppressifs ou humoristiques, souvent ambivalents et réversibles, se retrouvent dans des traditions matérielles, figuratives, littéraires, linguistiques, musicales, théâtrales, chorégraphiques ou cinématographiques susceptibles d'être étudiées sur la longue durée. Les communications pourront porter aussi bien sur des objets ordinaires que sur des œuvres variées, anciennes comme contemporaines, méritant d'être mises en perspective et analysées de manière critique et problématisée. Elles pourront également concerner des pratiques révélées par des archives écrites ou visuelles, mais aussi observables aujourd'hui encore. Il ne s'agit donc pas de mobiliser la cage ou la volière uniquement en tant qu'allégorie ou métaphore, mais d'interroger ce que la matérialité de tels dispositifs d'enfermement fait aux pratiques, aux images et aux discours concernant les rapports entre les femmes et les hommes.

Cette journée d'études est donc largement ouverte à l'histoire, à l'histoire de l'art, à l'histoire de l'architecture ou des jardins, à l'histoire de la mode, aux arts du spectacle, à la sémiologie, aux études visuelles, musicales, cinématographiques, théâtrales, chorégraphiques ou littéraires, aux études de genre, à la sociologie et à l'ethnologie. Les propositions de communication, de 2500 signes environ, sont à envoyer pour le 5 juillet 2021, à :

flaminia.bardati@uniroma1.it
j.bondaz@univ-lyon2.fr
emmanuelurin@yahoo.fr
m.roustan@mnhn.fr

Flaminia Bardati, architecte et historienne de l'art, docteur HDR, est Professore Associato en Histoire de l'architecture à la faculté d'architecture de l'Université La Sapienza de Rome.

Julien Bondaz est ethnologue, maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2 et membre du Laboratoire d'Anthropologie des Enjeux Contemporains, ainsi que du Centre Alexandre Koyré (EHESS-CNRS-MNHN).

Emmanuel Lurin est maître de conférences en histoire de l'art des Temps modernes à Sorbonne Université, Faculté des Lettres, et membre du Centre André Chastel.

Mélanie Roustan est anthropologue et muséologue, maître de conférences au Muséum national d'Histoire naturelle, membre du Laboratoire Paloc (Patrimoines locaux, environnement et globalisation, IRD-MNHN).

Le programme de recherche « *Nature(s) en cage(s) : une approche interdisciplinaire des volières* » (PuNaCa - *Putting nature in a cage: an interdisciplinary research program on aviaries*) a obtenu un soutien financier

d'Opus, l'Observatoire des patrimoines de Sorbonne Université, et un budget de recherche sur trois ans de la part du programme Emergence de Sorbonne Université. Pour en savoir plus sur ses axes de recherche et ses activités, voir <https://etudierlesvolieres.wordpress.com/>

(source : liste de diffusion ethno-info-request@ehess.fr)

#Appel à projets : Mission de recherche droit et justice

Date limite : 12 juillet 2021

La Mission de recherche Droit et Justice et l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS s'associent en 2021 pour lancer deux appels à projets de recherche en lien avec la crise sanitaire.

Deux thématiques sont ainsi proposées :

- **Acceptation sociale de la restriction des libertés dans le contexte de la pandémie de Covid-19** [voir l'appel à projets](#)
- **Responsabilité(s) des décideurs publics face à la pandémie de Covid-19** [voir l'appel à projets](#)

La date limite de dépôt des dossiers est fixée **au 12 juillet 2021** (cachet de la poste faisant foi).

Pour répondre à un appel à projets, cliquez sur les liens suivants :

- [Modalités de soumission 2021](#)
- [Dossier administratif et financier](#) (en format Word à remplir depuis votre ordinateur).
- Pour consulter la convention de recherche : [Modèle de convention](#)

Modalités de dépôt :

Dépôt dans les locaux de la Mission de recherche : en raison du contexte sanitaire actuel, merci de prendre rendez-vous préalablement à un dépôt dans nos bureaux avec Mme Sophie Sebag au : 01 87 89 21 02

Mission de recherche Droit et Justice

1 quai de la Corse – 75004 Paris

Pour y venir :

Métro Cité ou Châtelet

Ou

Envoi postal : (cachet de la poste faisant foi)

Mission de recherche Droit et Justice

Ministère de la justice – 13, place Vendôme – 75042 Paris cedex 01

Un exemplaire PDF, en un seul fichier, doit obligatoirement être adressé à l'adresse suivante : mission@gip-recherche-justice.fr

Pour toute question d'ordre scientifique, vous pouvez contacter :

Vanessa Maquet : maquet@gip-recherche-justice.fr

Pour toute question d'ordre administratif et financier, vous pouvez contacter :

Claire Scheppler : scheppler@gip-recherche-justice.fr

(source : <http://www.gip-recherche-justice.fr/deposer-un-projet/subventions-2/>)

#Bourse : Prix de Thèse 2021 de Société des Études Juives

Société des Études Juives

Date limite : 15 juillet 2021

Chères collègues, chers collègues,

Nous avons le plaisir d'annoncer que la Société des Études Juives organise le **Prix de Thèse 2021**. Sous la présidence d'Alessandro Guetta, un jury sera réuni pour désigner le lauréat ou la lauréate.

Ce prix est destiné à récompenser **la meilleure thèse en langue française dans le domaine des études juives**. Les thèses soumises au jury doivent avoir été **soutenues entre le 1er mai 2018 et le 30 juin 2021**.

Nous demandons aux candidat(e)s de bien vouloir nous faire parvenir **avant le 15 juillet 2021** :

- un exemplaire de leur thèse au format pdf ;
- le rapport du jury (dans le cas des thèses soutenues en juin, le rapport peut être envoyé jusqu'au 31 juillet 2021) ;
- un CV.

Ces documents doivent être envoyés à l'adresse électronique suivante :

societedesetudesjuives@gmail.com

Le prix sera annoncé à la rentrée universitaire 2021. Il sera remis durant le Congrès de la SEJ organisé à Paris les 12, 13 et 14 décembre 2021.

Bien cordialement,

Les membres du bureau de la SEJ

Jean Baumgarten, Alexandre Cerveux, Mathias Dreyfuss, Judith Kogel, David Lemler, Pierre Savy, Claire Soussen